

Règlement de manoeuvre de l'artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'artillerie : Approuvé par le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre le 4 Mars 1938 / Ministère de la Défense nationale et de la Guerre . 1^o partie. Titre VII, S.R.S., Unités de repérage (section de repérage par le son). Service des postes et du Central

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie nationale, 1938

Description matérielle : 1 vol. (117 p.) : 12 dépl. ; 19 cm

Autre variante du titre : [S.R.S.]

[Unités de repérage (section de repérage par le son). Service des postes et du Central.]

Sujet(s) : Artillerie, Tir, Unité de repérage
Tir, Artillerie, Unité de repérage

Adresse électronique et mode d'accès : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9612791d>||Lien Gallica vers le document numérisé

Image de présentation : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9612791d/f.highres>

Text alternatif image de présentation : f.highres